



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

68281
ES

Distr. : GENERALE
E/ECA/CM.14/9/Summary
4 mars 1988
Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Neuvième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Niamey (République du Niger)
5 - 12 avril 1988

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Vingt-troisième session de la Commission/
quatorzième réunion de la Conférence
des ministres

Niamey (République du Niger)
14-18 avril 1988

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

AMELIORATION DU STATUT DES POPULATIONS SEDENTAIRES RURALES ET DES SOCIETES
NOMADES GRACE A LA REDUCTION DU GASPILLAGE ET DES PERTES
ALIMENTAIRES AU NIVEAU DE LA PRODUCTION

Résumé

* E/ECA/TPCW.9/1/Rev.1
** E/ECA/CM.14/1.

1. Le nomadisme "pur" en tant que mode de vie et de production, a sensiblement diminué dans les pays du Sahel et ce phénomène est dû autant aux années de sécheresse qu'aux conditions économiques, sociales et culturelles des nomades.
2. Les populations nomades récemment sédentarisées ont généralement opté de façon spontanée pour leur réinstallation et cela, afin de bénéficier notamment des facilités d'eau, de pâturages et de sécurisation alimentaire.
3. Dans la plupart des sites de sédentarisation, la couverture alimentaire propre d'origine végétale et animale est très précaire et les acquisitions de produits vivriers sont insuffisantes et irrégulières.
4. Les pertes alimentaires au niveau de la production végétale sont relativement importantes à cause notamment de l'inexpérience des nomades récemment sédentarisés et des difficultés relatives à la protection des végétaux. Au niveau de la production animale, les pertes sont relativement plus réduites.
5. Des mesures sont préconisées et deux idées de projet proposées aux fins de l'amélioration de la situation alimentaire des fractions nomades récemment sédentarisées.
6. Il est à reconnaître toutefois que les actions préconisées dans le rapport pour améliorer la situation alimentaire des populations nomades et de leurs fractions récemment sédentarisées ne représentent qu'un traitement de symptômes et non de la maladie elle-même.
7. En effet, l'élevage traditionnel tel qu'il est pratiqué par les populations nomades du Sahel (peuhls, tamasheq, toubous, horroros et arabes) est malade. Cet élevage, souvent qualifié de "contemplatif", pratiqué selon des techniques ancestrales (nomadisme, transhumance, gestion collective des parcours et des pâturages ...) était jusqu'alors efficace et subsistait tout en maintenant un équilibre avec un environnement fragile. Il permettait la simple reproduction de ces sociétés; la stratégie de l'éleveur se limitait à la croissance de son cheptel et la satisfaction de ses besoins primaires par des ventes ponctuelles des sous-produits de l'élevage (lait surtout).
8. Cet équilibre séculaire a été ébranlé par tout un éventail de mutations structurelles dans l'environnement:
 - a) Dégradation des sols et de la végétation;
 - b) Perturbations climatiques en 1973 et 1984;
 - c) Pression démographique des agriculteurs, amenés à réduire leurs jachères, à coloniser de nouvelles terres et, par là, à supprimer les couloirs de passage, nécessaires à la transhumance du bétail et à empiéter sur les terres servant traditionnellement au pastoralisme;

d) Apparition de tensions entre les agriculteurs et les pasteurs jadis vivant en complémentarité.

9. L'élevage dans les zones pastorales du Sahel étant en profonde mutation, il incombe aux pays de la sous-région d'adopter des stratégies appropriées pour conduire, à terme, la transition vers de nouvelles formes d'organisation des populations et d'exploitation des espaces à des coûts économiques et sociaux moindres et dans un souci de justice sociale.

10. Toute stratégie adoptée et mise en oeuvre doit réconcilier trois objectifs principaux:

a) L'amélioration du bien-être des pasteurs, y compris ceux récemment sédentarisés qui voudraient retourner temporairement au pastoralisme;

b) L'amélioration du bien-être des agriculteurs et agro-pasteurs, y compris les pasteurs récemment sédentarisés et ceux qui veulent se sédentariser définitivement;

c) La valorisation maximale de l'espace pastoral et des zones environnantes au profit de la collectivité.